

Durant 2 ans, une trentaine de professionnel.le.s de différentes structures du territoire ont suivi une **formation-action**, financée par Brest métropole, l'État et le Département dans le cadre du Contrat de ville et de FIPD.

Au cours de cette formation, intitulée « *Prévention des dérives sectaires et de la radicalisation violente, promotion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations religieuses* », le groupe a élaboré de solides connaissances et des outils d'analyses indispensables, ancrés dans le réel.

Le Groupe d'appui développe depuis janvier 2018 **une fonction de ressource sur le territoire de Brest métropole.**

Il est susceptible d'aiguiller, d'orienter et d'appuyer d'autres professionnel.le.s vers une recherche de solutions ou des prises de décisions.

Le groupe d'appui ne se substitue ni aux professionnel.le.s dans l'accompagnement des personnes ni aux instances mandatées. En cas de risque radicalisation violente ou d'enfant en danger, le relais est passé à la Préfecture ou au Département.

Il est ressource et appui mais pas intervenant direct ou décisionnaire.

Les situations traitées anonymement par le groupe sont des situations individuelles ou collectives présentant des risques de ruptures, en lien avec la question des discriminations, de la laïcité/fait religieux, ou radicalisation.

GROUPE D'APPUI ET DE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS ET DES RADICALISATIONS

NOS OBJECTIFS :

1. Accompagner des professionnel.le.s qui seraient confronté.e.s à des situations de rupture,
2. Être en veille permanente sur les ressources existantes, au local comme au national, l'actualité des sujets tant du point de vue des sciences sociales que de l'action publique,
3. Créer un réseau interinstitutionnel et pluridisciplinaire,
4. Développer un espace d'analyse de pratiques autour de projets qui traitent des questions de discriminations, de laïcité et de radicalisation à l'échelle du territoire,
5. Accompagner les initiatives émergentes, individuelles ou collectives et les professionnel.le.s qui les portent.
6. Contribuer à la sensibilisation des acteur.trice.s du territoire.

NOUS CONTACTER :

professionnel.le.s uniquement

Le groupe d'appui se positionne à un échelon de **prévention**, dans une recherche d'**éthique** professionnelle.

Il accompagne des professionnel.le.s à la recherche de ressources face à certaines situations qui peuvent parfois poser un cas de conscience et nécessiter un regard extérieur.

Charte de fonctionnement et formulaire de contact à retrouver sur notre blog : laicite-brest.net